

Légende
Constructions, cours et espaces soumis à la législation sur les Monuments Historiques :

- Construction protégée en totalité au titre des Monuments Historiques inscrits ou classés
- Construction dont la façade et/ou la toiture est protégée au titre des Monuments Historiques ou classés
- ▬ Fragment de construction, élément ou vestige protégé au titre des Monuments Historiques inscrits ou classés
- Jardin protégé
- Cour ou espace libre protégé
- Construction ou partie de construction d'intérêt patrimonial majeur à conserver
- Construction ou partie de construction d'intérêt patrimonial courant à conserver
- Partie de construction ou élément d'architecture à conserver
- Cour à dominante minérale, à conserver
- Jardin, espace libre à dominante végétale, à conserver, à conforter ou à créer

Constructions et cours régies par des prescriptions particulières du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

- Construction ou partie de construction pouvant être conservée, améliorée ou remplacée
- Cour ou espace libre existant ou à créer, à dominante minérale ou végétale, pouvant être modifié sous conditions
- Construction dont la modification peut être imposée
- Construction ou partie de construction dont la démolition est imposée
- Construction ou partie de construction dont la démolition et la reconstruction sont imposées
- Emprise maximale de construction imposée
- Espace public protégé à conserver
- ★ Monument et élément de l'espace public à conserver
- Ensembles jardinés et/ou plantés protégés
- Alignements plantés protégés

- Linéaires :**
- Linéaires commerciaux simples
 - Linéaires commerciaux renforcés

- Autres dispositions particulières :**
- Emplacement réservé

BORDEAUX / GIRONDE

**PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV)
SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)**

DOCUMENT GRAPHIQUE

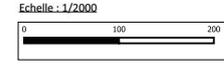
Maîtrise d'ouvrage

| | | | |
|--|---|---|---|
| DRAC NOUVELLE-AQUITAINE Ministère de la Culture 54 rue Magellan 33000 BORDEAUX |  | BORDEAUX MÉTROPOLITAIN Esplanade Charles-de-Gaulle 33005 BORDEAUX |  |
|--|---|---|---|

Maîtrise d'œuvre

| | |
|--|--|
| MANDATÉRIE Atelier Lavigne Architectes associés SARL Architectes et géomètres 8 rue Dupuis 64 000 PAU | Plan initial établi le : Plan arrêté le : Plan approuvé le : |
| Luc Szwarcnet Architecte du Patrimoine - Urbaniste 9 rue Philibert Lucot 75013 Paris | |
| HADES Bureau d'Investigations archéologiques 9 rue Vidalhan 31 130 BALMA | |
| Filbur, Eco-Habitat Quartier Castelnau 325 Avenue Laroque 64300 ORTHEZ | |
| Antonia LE COMTE, avocat JURISTE 4 place Albert 1er - 64000 PAU | |

Echelle : 1/2000



Fond de plan DGRP © Cadastre Droits de l'état réservés * 2013

